L'ABEILLE DE LA NOUVELLE-ORLEANS.

BUREAUX : rue de Chartres 73. NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 18 FEVRIER 1863. Entre Bienville et Conti.

Nouvelle-Orléans :
MERCREDI MATIN, 18 FEVRIER.

Ventes à l'encan de ce jour.

Par G. P. Phinney.—A 11 heures, sur la Levée—Sucre et mélasse.

Par D. E. Morphy, à 11 heures dans l'entrepôt No 22, rue Bienville, porc, beurre et poisson salés.

Par E. M. Jacobs—rue Tchoupitoulas, entre St James et Col ates, le contenu d'une pension.

Par le Shérif—A 10 heures ½, en cognorie R. yale et Orléans—meubles, piano et coffre fort.

Par H. H. McLean, à 10 heures ½, son magasin d'encan—groceries, produits et liqueurs.

Par H. Hirsch & Marks, à 10 heures, dans la rue de Chartres, No 71—marchandises sèches, vêtements, bottes et souliers.

Par P. H. Flynn, à onze heures, dans la rue Royale, No 31, meubles, farine et cigares.

Par R. T. Montgomery à midi dans la rue du Camp, No 93 les fournitures, vin, café, rhum, tabac, et 12 balles de coton.

SOUSCRIPTION
AU PROFIT DES OUVRIERS COTONNIERS
Du département de la Seine-Inférieure

Voici la liste des endroits où l'on trouvera de listes de souscription :

AU CONSULAT DE FRANCE.
Chez MM. EUGENE ROCHEREAU & Cie, rue St Louis.
PAUL ROCHE FILS, rue de la Vieille Levée.
LARUE & PREVOST, rue Carondelet No 30.
J. LEIST, rue Carondelet No 16.
OSCAR BARCIER & Cie, 17, rue St-Louis, et 77, rue Tchoupitoulas.
C. ROUTIER, No 135, rue de Chartres.
AUX BUREAUX DE L'ABEILLE, rue de Chartres.

Le grand concert de Charité.

Toute bonne action porte avec elle sa récompense. C'est ce qu'ont dû se dire tous deux qui assistaient, lundi soir, au grand concert donné à l'Opéra, car ils ont été bien agréablement récompensés de leur empressement à répondre à l'appel qui avait été fait à leur générosité. Les artistes-amateurs ont, de leur côté, vu s'ajouter à la satisfaction que donne l'accomplissement d'un devoir, le plaisir qui résulte d'un accueil chaudement sympathique et d'applaudissements justement mérités. Chacun a dû remercier du fond du cœur la bonne et noble pensée de charité qui a inspiré l'idée de cette charmante soirée, et qui nous a valu à tous un moment d'oubli accompagné des plus douces émotions.

Cette réunion dans la salle de l'Opéra de la société d'élite de la Nouvelle-Orléans nous a reporté par la pensée au temps heureux et prospère, où, presque chaque soir, tout ce monde brillant, uniquement préoccupé du culte de l'art musical, venait au rendez vous habituel ajouter par sa présence au charme des représentations lyriques. Merci, donc, à la Sainte Charité à qui nous devons ces suaves consolations de l'art et du souvenir.

En rien sait compte de ce concert, notre tâche est bien légère, car, en toute conscience, nous n'avons que des éloges à donner. Dire l'effet admirable produit par le *Chœur de la Vestale*, de Spontini, et par le *Chœur de la Charité*, de Rossini, chœurs exécutés avec un ensemble parfait ensemble par vingt chœ voix, fraiches et pures comme l'aube d'un beau jour, n'est que constater la sensation que chacun a éprouvée, en entendant les brillantes compositions des deux maîtres interprétées si mélodieusement.

L'air du *Serment*, d'Auber, et le *Rêve* (valse) de L'Ardin, ont été chantés à ravir par Mlle ***, dont la voix de soprano a un timbre d'une suavité exquise et se plie aux vocalises les plus difficiles avec une aisance merveilleuse. Le *Rêve* est une composition pleine de poésie et d'originalité, et la jeune cantatrice a su en rendre les nuances les plus délicates avec un rare bonheur d'expression. Aussi le public enthousiasmé n'a-t-il pu résister au désir d'une seconde audition. Dans le duo de *Tancrède*, de chaleureux applaudissements ont accueilli Mr ***, tenor dont la réputation de talent est déjà faite et qui a chanté ce duo et l'air de *Zampa* en véritable artiste, et Mlle ***, dont le riche organe joint à une excellente éducation musicale fait une cantatrice accomplie. Elle a magnifiquement chanté l'air du *Prophète*, dans la seconde partie du concert, et ses belles notes de contralto ont produit un effet saisissant.

Une romance chantée, pour aussi et aussi richement douée par la nature, a chanté avec beaucoup de goût et de sentiment l'air d'*Acteon* et l'air de *Manon Lescaut*, d'Auber. Elle a été vivement applaudie dans ces deux morceaux ainsi que dans le solo du Chœur de Charité. Sa voix a un timbre éminemment sympathique et son chant est pur et correct.

Dans la scène et l'air de *Judith*, Mme X a déployé toutes les qualités d'une excellente musicienne et d'une chanteuse intelligente qui comprend et qui rend avec expression les beautés d'une œuvre musicale. Mesdemoiselles *** qui ont chanté le duo de *Jessonda*, de Spohr, ont des voix fort belles et étendues, et elles ont très bien interprété ce beau morceau.

Après avoir rendu justice à la charmante pléiade des chanteuses nous ne devons pas oublier les deux chanteurs, M. ***, baryton amateur qui a rendu avec beaucoup de sentiment une mélodie allemande de Gumbert, et le ténor, dont nous avons déjà dit quelques mots, et dont les talent se perfectionne chaque jour. On est toujours ravi d'entendre sa voix sympathique chaque fois qu'une bonne œuvre en réclame le concours.

Parlons maintenant de la partie instrumentale qui, pour venir la dernière, n'en mérite pas moins d'être traitée avec l'honneur qui est du à son véritable talent. Deux morceaux pour deux pianos, celui de *Moïse*, de Schunke, et le *Concerto* de Weber, nous ont révélé deux virtuoses de premier ordre, que nous ne connaissions encore que par la réputation qu'un petit cercle d'amis leur avait faite. Il faut un véritable génie musical pour donner de l'âme à des instruments si généralement ingrats et les deux exécutantes ont si bien réussi, sous ce rapport, qu'elles ont excité l'enthousiasme, là où, si souvent, les pianistes ordinaires n'obtiennent que quelques froides marques de politesse. Les deux morceaux étaient d'ailleurs, fort bien choisis, et la salle entière frémissait sous les flots d'harmonie qui s'échappaient des doigts de ces gracieuses dilettante. Les deux pianos semblaient n'en former qu'un seul tant l'ensemble était parfait. Enfin M. J. OLIVEIRA a joué avec son succès accoutumé des *variations* brillantes dédiées à Paganini, et une fantaisie, *souvenirs de Bellini*. Son archet voltigeait avec une rapidité magique et l'on ne savait qu'admirer le plus, du sentiment avec lequel il rendait les andantes, ou de la vélocité vertigineuse avec laquelle il faisait jaillir des milliers de notes comme les étincelles jaillissent d'un feu d'artifice.

Avant de terminer donnons une mention bien légitime aux personnes qui ont accompagné au piano, et dont le rôle, bien que modeste, n'a pas moins contribué à la bonne exécution des chœurs et des morceaux de chant et de violon. Avons-nous besoin de dire que la salle était comble et que les pauvres, au profit desquels on chantait, ont fait une bonne recette. Nous avons eu le plaisir, ils auront le profit, aux organisatrices du concert et aux artistes amateurs appartient le mérite, et c'est ainsi que chacun aura en sa part, comme dans toutes les bonnes choses de ce monde. Ce ciel, lui même, a retardé de vingt quatre heures la pluie qui paraissait destinée à Lundi afin de ne pas gâter la fête.

NITRIERE D'EXPLOITATION AGRICOLE.—On trouvera dans nos colonnes d'annonces une circulaire du major général Banks, relative à l'agriculture et à l'emploi des nègres dans les plantations.

LE STEAMER FLORIDA.—Nous trouvons dans le *Diario de la Marina* du 11 courant, la nouvelle suivante qui démentia la rumeur de la perte du steamer confédéré *Florida* on *Oreto* :

Par le *Columbia* qui est arrivé à New York le 1er courant, on a reçu la nouvelle que le steamer de guerre confédéré *Florida* avait été coulé près des bancs de Bahama, par deux ou trois embarcations fédérales. Les passagers du *Columbia* avaient appris ces nouvelles à la Havane le 28 janvier. Ce rapport n'était qu'une rumeur attendu que nous apprenons par des nouvelles que nous publierons en temps et lieu, que le steamer *Florida* est parti le 2 ou le 3 courant de Nassau, où il a pris un approvisionnement de charbon.

FEUILLETON DE L'ABEILLE.—Nous publions, aujourd'hui, sur la seconde page, une intéressante notice historique sur le grand père d'un des officiers de la *Tisiphone*, qui a joué un rôle important dans les premières années de la colonie française en Louisiane. Nous commencerons demain la publication d'un roman de PAUL FÉVAL, intitulé *Jean. Diable*.

STEAMERS ATTENDUS.—Les prochains steamers attendus de New York sont le *Ella Warley* qui devait partir le 7 courant, et le *Columbia* qui devait partir le 12 en faisant escale à la Havane.

Législature de l'Illinois.

Nous lisons dans le *New York Express* du 3, dont nous résumons l'article, que la Législature de cet Etat discute chaudement les résolutions dont les journaux du Sud ont parlé déjà, sur le plan d'un armistice et d'une convention nationale. Un membre, (M. Washburn, de Williamson) pendant les débats de vendredi, a demandé s'il n'était pas temps de connaître ce qui consiste la trahison. Les républicains, dit il, considèrent comme entaché de trahison tout ce qui est irrespectueux pour l'Exécutif ou tout ce qui annonce un blâme sur sa conduite. Pour sa part, il était mécontent de la manière dont la guerre était faite et de l'objet pour lequel elle était conduite et si c'était là de la trahison, il méritait d'aller au fort Lafayette. D'autres membres ayant saisi l'occasion d'émettre leurs professions de foi, les républicains dénoncèrent dans les termes les plus amers les résolutions du parti démocratique, qui ne voyant ainsi attaqué sans ménagement, donna clairement à entendre à ses adversaires qu'il était décidé à appuyer les résolutions.

D'autres résolutions tout aussi importantes ont été déjà adoptées par la Chambre des Représentants de l'Illinois. Ce sont les résolutions en vertu des quelles un bureau militaire est créé pour contrôler le gouverneur dans les affaires militaires, pour lui donner des avis et agir de concert avec lui.

C'est là un mouvement significatif, remarque l'*Express*, car il donne à une Législature démocratique un pouvoir égal à celui d'un convention abolitioniste, dans la direction des affaires militaires de l'Etat.

La *Tribune* de Chicago regarde la Législature de l'Illinois comme devant faire cause commune avec celles de l'Indiana et du Kentucky dans la convention qui doit être convoquée bientôt à Louisville ou à Frankfort.

LA LEGISLATURE DU KENTUCKY.

Nous lisons dans le *Courrier des Etats Unis* du 4 février :

On se rappelle le message presque menaçant du gouverneur du Kentucky, M. Robinson, à l'ouverture de la session de la législature de cet Etat. M. Robinson invitait le corps à examiner sérieusement la proclamation émancipationiste, s'il consentait lui même avec force, et à contenir cette mesure aussi barbare qu'inconstitutionnelle. On n'a plus entendu parler de la législature kentuckienne, et on a cherché les raisons de ce silence. On apprend aujourd'hui que la ville de Frankfort, où elle siège est remplie de baïonnettes fédérales, qui sont censées protéger les représentants contre une incursion possible des séparatistes, et les sont réellement ce que pour intimider une assemblée qui passe pour "déloyale" à Washington.

Notre confrère ajoute qu'un grand nombre d'officiers Kentuckiens qui servaient dans l'armée fédérale ont donné leur démission.

FRANCE.

CORRESPONDANCE PARISIENNE.

Voici la fin de la correspondance du *Courrier des Etats Unis*, dont nous avons donné la première partie dans notre édition du soir reproduite plus loin :

L'espace et le temps que j'ai consacrés aux affaires des Etats Unis ne me permettent plus de revenir, dans toutes ses parties, l'exposé de la situation extérieure. Je constate que nos relations, toujours aussi amicales avec le Brésil et Haïti, sont moins satisfaisantes avec le Venezuela, qui refuse l'examen équitable de plaintes accumulées. Nous avons heureusement renoué tiré des dispositions plus justes à Buenos Ayres et au Pérou. Le cabinet de Lima, sous l'administration antérieure à celle du général Santa Romana, avait cherché à provoquer de la part des républiques voisines des démarches contre notre expédition du Mexique. "Nous ne pouvons, dit l'Exposé, attacher une grande importance à une agitation si peu justifiée ; nous n'en avons pas moins remarqué avec plaisir l'attitude de plusieurs Etats qui, sans approuver le gouvernement péruvien, ont cependant manifesté des sentiments de bienveillance pour la France, et animée à leur égard."

Le gouvernement français déclare, malgré les discussions récentes dont les affaires du Mexique ont été l'objet dans les chambres espagnoles, il ne croit pas devoir entrer dans des détails déjà connus et qu'il maintient, *sur tous les points*, les déclarations précédentes faites par ses ministres devant le sénat et le corps législatif, en s'appuyant sur les documents diplomatiques.

Le nombre de ces documents est considérable. Je n'en mentionnerai ici que trois. Dans une note verbale, en date du 1er décembre 1862, provoquée par l'ambassadeur d'Espagne, qui s'était montré disposé à s'entendre des à présent, avec la France, pour les mesures à prendre, dans l'avenir, à l'égard du Mexique, M. Drouyn de Lhuys répond que "malgré le changement qui s'est produit dans l'attitude et dans la conduite de ses alliés, l'empereur n'a point modifié ses intentions premières : *qu'il maintient que la plupart des opérations militaires sera terminée*, et que prochainement impérial sera disposé à inviter les deux puissances co-signataires de la convention de Londres à envoyer au Mexique des plénipotentiaires *qui n'aient pas été engagés dans les transactions antérieures*, pour aviser de concert aux moyens de consolider au Mexique un état de choses qui puisse ramener la prospérité du pays et offrir des garanties de sécurité aux intérêts des sujets étrangères."

Dans une autre dépêche adressée le 23 septembre 1862, à notre ambassadeur à Madrid, M. Drouyn de Lhuys annonce à M. Barrot que l'empereur l'autorise à considérer comme une satisfaction suffisante les paroles que M. Calderon Collantes a prononcées devant le sénat dans la séance de 18 décembre. Ces explications, en effet, ajoute la dépêche, contiennent, sous une forme plus ou moins développée, une évidente rétractation des allégations qui avaient provoqué les légitimes récriminations, et la notoriété que n'a pas manqué de recevoir la demande de réparation, que vous avez adressée au premier secrétaire d'Etat, ne peut que contribuer à rendre encore plus complète la satisfaction qui nous a été donnée."

Cette satisfaction a été rendue plus éclatante encore par les discours de MM. Mon et Rios Rosas, qui ont pris parti pour nous contre le général Prim, et par les démissions de toutes sortes qui ont tellement ébranlé le cabinet qu'il vient de se dissoudre, malgré son succès apparent dans le vote de l'adresse. Le maréchal O'Donnell reste sur les débris de son ministère, qu'il est chargé de recomposer tant bien que mal.

Mais, pour en revenir aux documents diplomatiques relatifs au Mexique, le plus important de tous est la lettre adressée par l'empereur lui même au général Forey, le 3 juillet 1862, afin "de bien lui faire connaître sa pensée."

(Nous avons publié cette lettre en entier hier.)

Cette révélation du véritable but de notre expédition, entreprise dans l'intérêt de toute la race latine et de la nationalité mexicaine en particulier, est de nature à dissiper bien des préventions injustes en Espagne, au Mexique et ailleurs.

La situation intérieure de la France est déclarée "satisfaisante" dans l'*Exposé*, elle n'est troublée que par la crise causée par la guerre d'Amérique, dans les provinces dont le coton alimente l'industrie.

Par suite de cette crise et de la diminution de leurs encaisses métalliques, les Banques d'Angleterre et de France viennent d'être obligées d'élever de un pour cent le taux de leurs escomptes, porté à 4 0/0 à Londres et à 5 0/0 à Paris.

Malgré la souffrance des classes ouvrières, un heureux symptôme à signaler est la décroissance qui a eu lieu, en France, cette année dans le nombre des crimes.

Sur le rapport du ministre de l'instruction publique, les traitements des employés de ce ministère ont été augmentés en proportion des nécessités actuelles de la vie.

J'avais eu raison de révoquer en doute les bruits de voyage du prince Napoléon. Ils sont démentis, et le prince assistera aux débats du Sénat, mais il n'est pas probable qu'il y prenne part.

Le choix de Mgr. Darboy, évêque de Nantes, pour successeur de l'archevêque de Paris a été un désappointement pour le parti clérical, le nouveau prélat étant regardé comme relativement libéral et gallican.

Ce n'a pas été non plus sans quelque étonnement que le même parti a vu l'empereur et l'impératrice assister, il y a trois jours, à la représentation du *Fils de Giboyer*, que Leurs Majestés avaient, disait-on, besoin de ne pas honorer de leur présence. Mais elles pouvaient bien se permettre cela, après avoir été voir, la veille, la revue du théâtre des Variétés : "*Allez-vous-donc, Turlurette!*"

Moins tolérant que le trône, le ministère d'Etat a décidément mis son veto sur les *Diables noirs* de M. Victorien Sardou, qui en a appelé à l'empereur, comme M. Emile Augier, mais n'aura peut-être pas autant de chances que lui.

Je vous ai dit que Winterhalter faisait un portrait d'Adelina Patti. Il en fait trois, un pour elle et deux pour le directeur du Théâtre Italien, M. Calzado, qui a, dit on l'intention, d'en offrir un à l'impératrice, dont la couturière américaine est devenue la favorite. On fait des mots sur elle, et une indisposition l'ayant empêchée de chanter dans le *Barbier*, le public est resté glacé pour les autres artistes, y compris l'Alboni, ce qui a fait dire à celle ci qu'elle voyait bien qu'il y avait de *l'apathie* dans la salle.

Vincent Wallace, qui est, avec Balfe, le compositeur le plus populaire de l'Angleterre, et qui est connu, depuis longtemps, à New York, a traité avec M. Calzado pour un opéra qu'il doit composer à l'intention de la Patti, dont la recommandation et le concours ont décidé le directeur de notre scène italienne, transformée, par cette collaboration, en scène anglo américaine.

F. GALLIARDET.

LA QUESTION DE LA PAIX.—Les journaux du Sud, dit le *Courrier* sont fort partagés sur la question de la paix. Tandis que le *Mississippian* de Jackson croit à son rétablissement prochain, l'*Advertiser* de Montgomery est d'opinion que la guerre ne saurait cesser avant l'expiration de la présidence de M. Lincoln. Comme ces deux feuilles basent l'une et l'autre leurs sentiments sur des arguments fort plausibles, il n'est pas aisé de décider entre elles.

CHRONIQUE LOCALE.

UN NÈGRE POIGNARDÉ.—M. Beach a pratiqué la levée du corps de Vincent Maximilien, à l'angle du chemin de Gentilly et de la rue Nelson. Maximilien était un homme de couleur libre et avait vingt-quatre ans. Il a été poignardé par un nommé High Robinson avec lequel il était pris de querelle en jouant aux cartes.

Le major Tom. C. Strong, ex-aide-de-camp général de l'état-major du général Butler, a été nommé brigadier général.

Une conférence a eu lieu entre le secrétaire d'Etat et le ministre espagnol au sujet des derniers événements de Mexique à la Havane.

Un amendement sera proposé au Sénat pour la seconde section du bill de la Chambre autorisant que les billets du Trésor pourront être convertis en d'autres billets portant intérêt. Par cette section, l'émission de $100,000,000 en papier à six pour cent sera autorisée et ce papier sera convertible en billets ayant une valeur égale. Le comité des voies et moyens favorise cet amendement.

Le secrétaire Guthrie a adressé à Peter G. Washington, du district de Columbia, une lettre où il dit hautement que l'Union est assez précieuse pour valoir dix ans de guerre et de combats.

Le comité des voies et moyens examine maintenant la question de l'augmentation du revenu. Quelques gens supposent que des taxes additionnelles peuvent être établies sur des articles de luxe, ce qui permettrait de diminuer le droit sur le papier.

L'amendement sur le bill d'émancipation du Missouri, tel qu'il a été rapporté au nom du comité judiciaire, consiste à substituer dans toute à dix huit mois, comme limite pour l'adoption d'un acte d'émancipation, à prohiber le paiement de tout esclave introduit dans l'état après le passage de l'acte et à porter de 12 millions à 20 millions l'allocation pour cet objet, ce qui ferait une indemnité de $300 au lieu de $200 pour chaque tête d'esclave.

Comme les nègres sont un embarras à Washington, l'exemple du gouverneur Andrew, du Massachusetts sera suivi. On lèvera un bataillon de noirs parmi les nègres fugitifs et on l'enverra quelque part pour combattre le Sud.

BLEUCO DE GARAY.—Ce vapeur de guerre espagnol, qui a fait un si long séjour dans notre port, et qui est retourné à la Havane à la fin de janvier, n'y est resté que quelques jours. Il en est reparti le 9 courant, pour aller en croisière.

LE STEAMER ALABAMA.—Les journaux de la Havane nous apprennent que le steamer confédéré *Alabama* croisait, à la fin de janvier, dans les eaux de St-Thomas. Plusieurs navires de la marine marchande des Etats Unis se trouvaient dans ce dernier port et n'osaient pas en sortir.

Documents diplomatiques français
SUR LES AFFAIRES D'AMERIQUE.

Nous empruntons au *Courrier des Etats-Unis* une partie de sa correspondance parisienne du 16 janvier, qui offre un vif intérêt :

Pour apprécier le sens et la portée véritable de cette partie du discours impérial, il faut les étudier dans l'*Exposé de la situation générale* qui en forme le commentaire et dans les *Pièces diplomatiques* communiquées aux deux chambres, suivant l'usage des gouvernements constitutionnels. Il est dit, dans l'*Exposé*, que les alternatives de succès et de revers et la résignation avec laquelle sont acceptés, des deux parts, les sacrifices de la guerre, "ne permettent guère d'espérer que la lassitude seule des belligérants les décide à déposer les armes." Le gouvernement français regrette donc que l'Angleterre et la Russie n'aient pas cru devoir se joindre à lui pour proposer un armistice "destiné à hâter l'instant d'une réconciliation dont nous avons, d'ailleurs, abandonné les termes à la libre appréciation des belligérants." L'Exposé ajoute "*qu'il n'y a pas lieu, évidemment, pour nous, aujourd'hui, de reprendre isolément* l'initiative d'un projet qui devrait être exécuté avec le concours de nos alliés; mais nous n'avons pas voulu laisser ignorer à Washington que nous étions tout prêts, *si on nous en témoignait le désir*, à faciliter, seul, ou collectivement, l'œuvre de paix."

Il reste donc établi que nous ne proposerons rien présentement, à moins qu'on ne nous en témoigne le désir à Washington.

Les pièces diplomatiques, qui sont à l'exposé général ce que celui-ci est au discours du trône, nous révèlent la série de faits et d'impressions qui ont précédé et suivi la proposition faite par la France à l'Angleterre et à la Russie. La première pièce intéressante de ce dossier est une dépêche du M. de Thouvenel, en date du 6 mars 1862, demandant à M. Mercier si, après les récents succès obtenus par les armes fédérales dans le Kentucky et le Tennessee, le moment n'est pas venu, pour le cabinet de Washington, d'examiner "si la voie exclusive de la répression est bien la meilleure pour remédier au mal déjà fait et si celui qu'il n'est que trop facile de prévoir, au cas où la lutte continuerait." L'Europe entière verrait avec satisfaction le gouvernement fédéral rechercher lui-même les bases d'une transaction, destinée à conjurer des maux de toute espèce et à éviter des complications "qui surtiraient facilement de la crise actuelle, et sa prolongation rendrait plus lourde qu'elle ne le sont déjà les sacrifices dont le commerce et l'industrie ont à souffrir en Europe."

M. Mercier répond à M. Thouvenel, le 31 mars 1862, qu'il a eu avec M. Seward une conversation conforme à ses instructions, et qu'il a sont convenus de reprendre ensemble ce sujet dès que le sort de la Nouvelle Orléans serait connu ; mais que le cabinet de Washington "est instruit, d'ès lors, de nos préoccupations et prépare aux résolutions qu'elles pourraient nous engager." Le ministre de France rapporte, ensuite, une conversation qu'il a eue avec des personnages politiques influents et qui, en réponse à ses observations sur les divisions que la guerre inverrait de plus en plus entre le Nord et le Sud, lui ont dit : "Nous ne prétendons pas nous rattacher le Sud malgré lui, mais nous espérons qu'après l'avoir soustrait à l'influence de ses chefs actuels et lui avoir infligé une sévère leçon, il reviendra de lui-même à la raison. Nous comptons résolument tenter l'épreuve jusqu'au bout, et, après cela, la majorité de la population persiste à vouloir se séparer, *nous la laisserons faire*." M. Mercier croit, en effet, que c'est là l'opinion dominante, en ce moment, dans le Nord, que la lassitude du public commence à se faire sentir de la guerre, mais que soutiennent de conservation la rattachent encore fortement à l'Union et qu'elle espère y revenir par un mélange de victoires et de concessions.

Dans la dépêche suivante, datée du 28 juillet 1862, M. Thouvenel se montre de plus en plus ému de la durée de la lutte dont les résultats ne viennent d'être aggravés, pour l'Europe, par l'élévation nouvelle du tarif douanier qui vient à la fermeture du marché des Etats Unis. La France persiste à se maintenir dans la plus stricte neutralité, "mais il est impossible de dissimuler qu'un gouvernement ne saurait demeurer sourd indéfiniment aux plaintes qui s'élèvent autour de lui, quand elles sont l'écho du sentiment général du pays. Or, il est facile à constater, dit le ministre, que la crise qui intéresse toutes les nations du monde atteint chaque jour plus présentement et plus rapidement le point de non-retour. Le Pérou prétend, de plus en plus, à prévoir qu'il est à la possibilité du rétablissement de l'Union dans ses conditions antérieures. . . . Ce serait une erreur de supposer qu'un sentiment peu bienveillant à l'égard du gouvernement fédéral puisse avoir part à cette opinion. Du moins, *il ne peut la séparation, mais, convaincu qu'elle est inévitable*, on voudrait qu'elle se fît sous les conditions les plus favorables aux relations ultérieures des deux Etats qui, jusque là, ne doivent rien avoir de commun."

Cette dépêche, dans laquelle M. Thouvenel porte sur l'issue de la guerre le jugement le plus net qu'il ait encore osé formuler, est suivie d'une autre dépêche de M. Mercier, datée du 15 du même mois, où le ministre de France à Washington "ne croit pas qu'il y ait rien de trop téméraire à supposer que le moment de la paix ne se fait encore plus attendre qu'on ne le pensait, en comparant les dispositions actuelles avec celles qu'on se montrait, il y a un mois, à la même époque, et il demande s'il ne serait pas l'instant de faire une ouverture européenne pourrait être d'un grand secours et encourager ceux qui l'opinion."

Le gouvernement impérial ne croit pas encore que ce moment fut venu, puisque, le 5 juillet 1862, M. Thouvenel invite M. Mercier à recueillir tous les indices qui pourraient éclairer à cet égard. Plus dans une dépêche du 17 juillet, il signale non seulement le fait que "le président Lincoln a manifesté des dispositions conciliantes", mais encore "que le Congrès, en prolongeant la session, a voté des lois qui, en définitive, ne sont pas des représailles, mais des mesures de guerre." Et, en effet, le Congrès, en prolongeant la session, a voté des lois qui, en définitive, ne sont pas des représailles, mais des mesures de guerre. Et, en effet, le président Lincoln a, de son côté, fait un pas vers le Sud, en proclamant que, si les Etats du Sud rentraient dans l'Union avant le 1er janvier 1863, il ne prononcerait pas l'émancipation des esclaves de ces Etats. Mais, dans une dépêche du 29 juillet, M. Thouvenel se montre de plus en plus ému de la durée de la lutte dont les résultats ne viennent d'être aggravés, pour l'Europe, par l'élévation nouvelle du tarif douanier qui vient à la fermeture du marché des Etats Unis. La France persiste à se maintenir dans la plus stricte neutralité, "mais il est impossible de dissimuler qu'un gouvernement ne saurait demeurer sourd indéfiniment aux plaintes qui s'élèvent autour de lui, quand elles sont l'écho du sentiment général du pays. Or, il est facile à constater, dit le ministre, que la crise qui intéresse toutes les nations du monde atteint chaque jour plus présentement et plus rapidement le point de non-retour. Le Pérou prétend, de plus en plus, à prévoir qu'il est à la possibilité du rétablissement de l'Union dans ses conditions antérieures. . . . Ce serait une erreur de supposer qu'un sentiment peu bienveillant à l'égard du gouvernement fédéral puisse avoir part à cette opinion. Du moins, il ne peut la séparation, mais, *